



# AESH, accompagnement sur le temps classe et le temps méridien Compte-rendu Réunion d'informations Syndicales mercredi 3 septembre 2025

- ▶ **Aucune perte de salaire pour les AESH !**
- ▶ **Défense des conditions de travail des personnels et d'accueil des élèves en situation de handicap !**
- ▶ **Recrutement des AESH à hauteur des besoins réels !**

**Préparons la mobilisation !**

## Ecoles représentées (AESH et PE) :

- + Marseille EE Canet Jean Jaurès, Eugène Cas, EM Cabucelle, EE Cité Azoulay, EE St Louis Gare
- + Allauch, EE la Pounche

## Informations données par les collègues lors de la RIS ou par mails au SNUDI FO 13 :

Sur EE La Pounche, à Allauch : manque d'heures pour les enfants mutualisés donc les emplois du temps des AESH sont très compliqués, partage entre les élèves, partage entre plusieurs écoles. L'emploi du temps change 4 ou 5 fois dans l'année... Concernant le temps méridien, une collègue fait l'accompagnement cantine, elle a eu un contrat de la mairie pour 2 midis par semaine.

Le problème du non remplacement des AESH absentes est soulevé. Il n'y a pas de vivier de remplaçants, comme pour les enseignants. Les élèves n'ont plus personne. D'autant qu'aujourd'hui, la mise en place de l'évaluation des besoins des élèves tend à se faire, non plus par la MDPH, mais par l'Education nationale. Cette dernière devient l'employeur-payeur. Les budgets d'austérité successifs amènent donc à ne pas recruter selon les besoins réels des élèves. L'administration essaie même de faire disparaître les mots « en situation de handicap » pour basculer sur EBEP ( Enfants à Besoins Educatifs Particuliers). Pour le PIAL Etoile 9-Yves Montant qui comprend 7 écoles, 1collège et 1 lycée, il manque 250 heures d'accompagnements AESH.

Sur EM Cabucelle, à Marseille : pour l'instant, il y a un « crédit d'heures » sur l'école. Mais cela ne va pas durer. Pour le temps méridien, 1 seul AESH avec avenant- EN.

Sur EE Chartreux, à Marseille : Sur le temps méridien, pas d'information (alors que pendant 3 ans, la collègue AESH a fait le temps méridien) ni de la DSDEN, ni de la mairie. L'enfant qu'elle suivait pendant le temps cantine se retrouve sans AESH sur le temps méridien.

Sur EE Cité Azoulay : aucune proposition d'avenants EN ; la mairie a ensuite proposé des « actes d'engagement » sans fiche de poste, pour la fonction d'AAPM ( Agent d'Accompagnement sur la Pause Méridienne). Puis la mairie a annulé les contrats pour incompatibilité des horaires AESH-EN et AAPM. Enfin, elle en a recontacté certaines pour les informer que finalement les horaires étaient compatibles. 1 seule a signé le contrat, elle accompagne 6 élèves présentant de gros troubles. La sécurité n'est pas du tout respectée. La collègue n'a pas officiellement de temps de pause, pas de repas fourni... Il manquerait 40h d'AESH sur l'école.

Sur EE Canet Jean Jaurès, à Marseille : une AESH explique qu'elle a accepté de signer le contrat mairie d'AAPM, sans avoir obtenu des informations sur sa mission. Mardi, elle a donc assuré sa fonction et surveillé 350 enfants, avec une vigilance plus importante pour les enfants notifiés. Elle ne sait pas si elle va tenir toute l'année, ce n'est plus le même travail que l'an passé !

Sur EE la Viste, à Marseille : une AESH nous a écrit qu'elle suivait un enfant non voyant les années précédentes sur le temps cantine de façon individuelle. Cette année, non. En 2023, il y avait 8 AESH temps cantine contrat mairie. En 2024, 4 AESH contrat mairie pour 8 enfants notifiés. En 2025, 2 AESH avec un avenant EN pour 12 enfants notifiés avec troubles sévères de l'école, plus 3 élèves d'un autre établissement.

Information sur le PIAL Camargue 4-Ampère (11 écoles, 1 collège, 3 lycées), il manquerait 239 heures d'accompagnement AESH

### **Informations données par le syndicat :**

Les collègues sont très remontés. Des premières mobilisations ont lieu dès la rentrée dans différents départements, notamment sous la forme de rassemblements devant des écoles ou les DSDEN, mais aussi dans certains établissements où la grève est décidée pour obtenir les postes ou les heures nécessaires. Ils sont aussi nombreux à participer aux réunions qui se sont tenues dans les établissements à la pré-rentrée, à la rentrée telle qu'aujourd'hui

### **Les revendications sont les mêmes depuis le début.**

- Aucune perte de salaire pour les AESH, donc maintien des 32H hors temps de classe.
  - Accompagnement à hauteur des besoins lors du temps méridien pour les enfants en situation de handicap
  - Aucune baisse d'accompagnement sur temps de classe
- **Se pose aujourd'hui la question de la pause de 20 minutes pour les AESH EN qui font le temps méridien. ( Les AESH employées par la mairie n'ont ni repas, ni temps de pause)**

### **Mesures gouvernementales annoncées**

Le 15 juillet, le gouvernement a annoncé son projet de budget pour l'année 2026, un budget d'austérité sans précédent. Il prévoit 43,8 milliards d'euros d'économies, les mesures annoncées s'attaquent aux travailleurs, chômeurs, précaires, retraités, malades.

- Une année blanche qui aura pour conséquence le gel des prestations sociales, des salaires avec la reconduction du budget 2025. Cela signifie que tous les Français et donc les agents publics auront **une baisse avérée de leur pouvoir d'achat par la hausse de l'inflation. Pour les fonctionnaires, gel du point d'indice pour la troisième année consécutive et aucune mesure catégorielle.**

- Le refus de rétablir la GIPA (garantie individuelle du Pouvoir d'Achat) en 2025, déjà refusée en 2024.
- Deux jours fériés en moins
- Les barèmes de l'impôt sur le revenu et de la CSG seront maintenus au niveau de 2025 ce qui reviendra à une augmentation de l'impôt pour ceux qui changent de tranche ou entreront dans le paiement de l'impôt.

- Trois mille postes supprimés dans la Fonction publique de l'État dès 2026. Pire à partir de 2027, ce serait le non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois partant à la retraite. Dans la seule Fonction publique de l'État, il y a eu 70,2 mille départs en retraite en 2022. **Ne pas remplacer un agent sur trois équivaut à 23,4 mille suppressions de postes : une saignée sans précédent !**

**Des mesures qui s'attaquent aussi à la Sécurité Sociale, qui, même si elle a subi des attaques depuis sa création, a su résister par la mobilisation des travailleurs :**

- Le doublement des franchises médicales paupériserait un peu plus les salariés et agents publics.
- Le maintien de la journée de carence et les 10 % de réduction de la rémunération en cas d'arrêt maladie
- Réforme de la prise en charge des affections longue durée ( ALD), fin du remboursement à 100% des médicaments pour les patients en ALD
- Réduction du nombre d'arrêts maladies
- Nouvelle réforme pour l'assurance-chômage.

+ toutes les mesures pour les retraités

### Conclusion de la discussion

**Le manque d'heures temps classe apparaît** dans plusieurs établissements ou PIAL.

Si l'on comptabilise les heures manquantes renseignées aujourd'hui, cela ferait 529H, soit la nécessité d'avoir 22 AESH à 24H (1<sup>er</sup> et 2<sup>o</sup> degré).

**Pour le temps méridien, peu d'informations** sur les communes hors Marseille, certaines ont continué les contrats mairies comme à Allauch. D'autres n'ont pas d'informations du service inclusion de la DSDEN 13. Le SNUDI FO 13 a tenté, à plusieurs reprises, d'avoir, auprès de la DSDEN 13, des informations chiffrées, des critères pour les propositions d'avenants, sans succès réel.

Par contre, ce que nous avons supposé en juin, s'avère exact : les conditions de travail pour les AESH et les conditions de scolarité pour les élèves se sont fortement dégradées.

#### → **Se pose donc une nouvelle fois la question de la mobilisation**

L'an passé, les AESH se sont réunis, ont été en délégation, accompagnés du SNUDI FO 13. Il y a eu des avancées, mais les problématiques du manque d'heures d'accompagnements temps classe, des avenants EN ou contrats mairies ASH en nombre correspondant aux besoins réels des élèves restent posées.

**Exemple d'une école du 94** : une école s'est mobilisée, l'an passé, pour demander les AESH nécessaires pour pouvoir fonctionner correctement. En effet, il leur a manqué 4 AESH toute l'année. Les enseignants ont rempli leur déclaration d'intention de grève pour la semaine de la rentrée au mois de juin, demandant les 6 AESH pour les 6 élèves notifiés et informés les parents. Au 26 août, une seule AESH devait être présente. **Au 27 août, ils ont appris en avoir deux supplémentaires. Soit 3 AESH sur les 6 revendiqués.** Il devait se réunir pour décider de la suite au vu de cette information.

#### **Propositions :**

Se réunir dans les écoles, établir les besoins des enfants notifiés et décider des moyens pour obtenir satisfaction s'il manque des heures d'accompagnement temps classe et/ ou temps méridien. Seule la mobilisation des AESH, des enseignants, des parents et **même des agents municipaux** pourra faire pencher la balance pour obtenir les postes, les heures nécessaires.

Le syndicat propose d'organiser, à son niveau, avec ses syndiqués des tournées d'écoles spéciales AESH pour informer, collecter les informations, proposer de se réunir dans les écoles pour discuter des besoins réels et des moyens pour les obtenir. Il contactera la mairie de Marseille pour demander des informations sur les contrats AAPM.

En fonction des retours, envoyés au SNUDI FO 13, celui-ci pourra proposer une nouvelle réunion, si possible de délégués mandatés par leurs écoles pour décider de la suite à donner.